

L'Europe dans les discours sur l'identité nationale française

**Marine Totozani, CEDICLEC/CELEC
Céline Jeannot, LIDILEM, Grenoble III
Sandra Tomc, CEDICLEC/CELEC**

L'étude que nous proposons ici fait suite à une recherche portant sur la place de la langue dans les discours sur l'identité française dans un cadre bien précis, celui du grand débat sur l'identité nationale : « Retour sur le débat autour de l'identité nationale en France : quelle(s) place(s) pour quelle(s) langue(s)¹ ? ». Ici nous nous pencherons à nouveau sur la question, mais cette fois dans le but d'étudier la place qu'occupe l'Europe dans les discours sur l'identité nationale française. Commençons par rappeler la question qui a réuni plus de 50 000 contributions de la part des internautes sur le site du débat et de nombreuses interventions de plusieurs personnalités : « Pour vous, qu'est-ce qu'être Français ? ». Ainsi posée, la question appelle des réponses liées à l'identité conçue d'une part comme des

choix culturellement pertinents et significatifs qu'une communauté linguistique, sociale et historique a opérés au cours de son histoire ainsi que leur mise en mots, sous la forme d'un dépôt de textes et d'expressions qui sont souvent transmis sans même remettre en cause leur bien-fondé²,

et d'autre part comme un reflet de situations personnelles où les éléments mentionnés plus haut n'ont pas joué le même rôle, ni occupé la même place.

Après avoir analysé en détail les discours sur l'identité au niveau national avec ses composantes infranationales (régionales, individuelles), nous avons voulu interroger le rapport entre identité nationale et identité européenne entendue comme dimension supranationale. C'est l'Europe en tant que figure d'autorité par rapport à elle-même qui nous intéresse particulièrement ici. En nous situant dans une approche sociolinguistique, nous nous attacherons à repérer et à étudier les traces de cette autorité de l'Europe dans les discours de citoyens-ennes français-es. Mais peut-on parler de l'existence d'un sentiment de double appartenance pour les Français et les Françaises, à une nation et à l'Europe ? Dans quelle

¹ Céline Jeannot, Sandra Tomc, Marine Totozani, « Retour sur le débat autour de l'identité nationale en France : quelle(s) place(s) pour quelle(s) langue(s) », dans : Stéphanie Clerc, Marielle Rispail (eds.), *Lidil*, n°44, *Langues, minor(is)ations et marginalisations*, Grenoble, Ellug, 2011, p. 63-77.

² Mariagrazia Margarito, « Identités affichées, identités révélées », *ELA*, n°150, 2008, disponible sur http://farum.it/lectures/ezine_articles.php?id=71, consulté le 13 janvier 2012.

mesure le discours sur l'identité nationale dépasse-t-il le cadre national qu'il s'est donné ? Si comme l'affirme Nabli, « dans les traités européens, la référence à l'identité nationale est concurrencée par la reconnaissance de formes d'identifications infranationales et supranationales³ », comment ces dernières se manifestent-elles dans le discours des citoyens-ennes dans le débat sur l'identité nationale ? Ce sont ces questionnements qui nous ont servi de point de départ dans notre recherche qui se veut exploratrice. Nous pouvons toutefois avancer l'hypothèse selon laquelle dans le contexte actuel où l'Europe fait figure d'autorité dans certains domaines touchant de près la vie de ses citoyens et apparaît souvent comme l'instance capable de gérer la crise, le sentiment d'appartenance à une entité supranationale peut naturellement prendre place dans le discours des citoyens.

Cette problématique fera l'objet d'une double approche :

- d'un point de vue théorique, afin de débattre de questions attenantes à l'identité en général et à l'identité européenne en particulier ;
- de l'étude des traces d'une identité européenne dans les discours et les représentations des internautes sur le site du débat.

La confrontation de ceux deux points de vue nous permettra de croiser les regards sur l'identité européenne.

Questions identitaires et Europe

De quelle « Europe » parlons-nous ?

« Comment définir l'Europe ? Quelles sont ses valeurs et sa finalité ? Où tracer ses limites dans le temps et sur les cartes géographiques⁴ ? » La réponse est loin d'être évidente. Voilà pourquoi, dans un premier temps, nous essaierons de poser quelques jalons qui nous permettront de dessiner clairement les « frontières » de l'Europe dans le cadre de cet article.

Précisons tout de suite que notre propos ne concerne pas le « vieux continent » en tant que tel. L'Europe dont nous parlons est le fruit de la doctrine fonctionnaliste de Jean Monnet. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, alors que la paix tellement souhaitée était encore fragile, Jean Monnet élaborait le projet d'une Europe différente, celle de la liberté et de la prospérité, à travers l'union graduelle de ses pays autour d'intérêts communs. Une nouvelle Europe se construit ainsi pas à pas, à travers une coopération accrue dans des domaines de

³ Beligh Nabli, *Identité nationale et participation à l'Union européenne*, 2009, tribune disponible sur <http://www.affaires-strategiques.info/spip.php?article2491>, consulté le 13 janvier 2012.

⁴ André Reszler, « L'identité européenne : regard rétrospectif », dans : Stella Ghervas, Silvio Guindani (eds.), *Penser l'Europe, Quarante ans d'études européennes à Genève*, Institut Européen de l'Université de Genève, 2003, p. 29.

plus en plus variés et un élargissement qui lui vaut à l'heure actuelle 27 États-membres. Cet espace européen, connu sous le nom d'Union Européenne, représente l'Europe dont il sera question ici.

Peut-on parler d'autorité dans le cadre que nous venons d'esquisser ? Si oui, comment se pose la question de l'autorité de l'Europe ? Ce problème peut être abordé de différentes façons. Nous pouvons par exemple nous appuyer sur le principe autour duquel s'est construite l'Europe d'aujourd'hui, celui de la *subsidiarité* qui consiste en un partage du pouvoir entre l'UE et les États-membres. Selon ce principe, l'UE sera compétente dans les domaines que les États-membres ne sont pas en mesure de gérer tout seuls.

Mais la question de l'autorité de l'Europe peut être traitée de façon symbolique également et c'est sous cet angle que l'envisagerons. À travers le regard rétrospectif rapide que nous venons de jeter sur l'Europe, nous avons pu constater qu'avant d'être l'entité que l'on connaît aujourd'hui, elle a traversé des crises et rencontré des succès qui l'ont fait grandir. Mais au-delà de l'Europe des décrets, des normes et de la diplomatie, y a-t-il lieu de parler d'une société européenne ? À part « l'acceptation d'une série de symboles attestant un premier sentiment d'appartenance commune et un début de processus de légitimation, [...] [à part] le drapeau, l'hymne, le passeport et surtout la monnaie unique⁵ », peut-on parler d'un esprit européen, d'une identité européenne ?

Avant d'aborder cette question, prenons le temps de nous attarder sur le concept d'identité.

Vers une identité européenne ?

L'identité comme entité dynamique et plurielle

L'identité est une notion complexe et en tant que telle peut être abordée de plusieurs points de vue. Dans un premier temps, nous la définirons avec Camilleri comme :

une dynamique, que nous qualifierons de dialectique, d'union de deux processus contraires, qui sans cesse se repoussent pour s'unir et s'unissent pour se repousser : un processus d'assimilation ou d'identification par lequel l'individu se rend semblable à l'autre que lui, en absorbant ses caractéristiques ; un processus de différenciation que P. Tap a appelé « identisation », par lequel l'individu prend distance par rapport à l'autre et se saisit comme distinct de lui⁶.

⁵ Maximos Aligisakis, « Y a-t-il une société européenne ? Pour une vision critique de la construction européenne », dans : Stella Ghervas, Silvio Guindani (eds.), *Penser l'Europe. Quarante ans d'études européennes à Genève*, Institut européen de l'Université de Genève, 2003, p. 53-54.

⁶ Carmel Camilleri, « Identité et changements sociaux. Points de vue d'ensemble », dans : Pierre Tap (ed.), *Identités collectives et changements sociaux*, Toulouse, éditions Privat, 1979, p. 331.

Celle-ci ne peut donc être considérée comme une entité figée ou un état, mais plutôt comme un, voire deux processus. En observant le rôle de l'Autre dans ces processus, nous pouvons en même temps constater que l'identité ne peut être saisie en dehors d'une relation.

De ce fait, selon Abdallah-Pretceille, « l'identité est non seulement une construction mais c'est aussi une co-construction. Elle est un processus dialogique⁷ ». Le rôle de l'Autre dans cette conception de l'identité dépasse celui d'un simple témoin. En lui reconnaissant une part de contribution dans la construction du Moi, on aboutit à une « identité ouverte⁸ », faite de métissages, complexe et plurielle.

L'identité européenne d'hier à aujourd'hui

En abordant « l'esprit européen par le biais de l'histoire politique, culturelle, sociale du continent », Reszler⁹ avance quelques hypothèses qui constituent le socle autour duquel s'est construit au fil de l'histoire celle qu'on pourrait considérer aujourd'hui comme une identité européenne. Cette idée rejoint celle de Wintle¹⁰ qui considère l'identité européenne comme un héritage partagé. Ces thèses se résumeraient en ces points :

- « L'Europe se fonde sur les principes à maints égards contradictoires de l'unité et de la diversité » ;
- L'Europe moderne a « perpétué, à titre sélectif [...] l'héritage de la Grèce antique, de l'empire romain et du christianisme. A ces trois sources vives majeures s'ajoutent les apports souvent décisifs des Celtes, des Germains, des Slaves, sans oublier un important apport arabe au Moyen-Âge » ;
- « on est en Europe là où [...] se sont répandus les courants intellectuels et moraux de la Renaissance, de la Réforme et de l'époque des Lumières » ;
- parmi les valeurs que l'Europe a promues et défendues au fil des siècles, on peut mentionner : « l'individu, la liberté, le pluralisme, l'Etat de Droit, [...] les droits de l'homme et la primauté de la démocratie » ;
- « L'Europe, avec son territoire morcelé, favorise les existences individuelles et le règne de la liberté¹¹ ».

⁷ Martine Abdallah-Pretceille, « Le labyrinthe des identités et des langues », dans : Martine Abdallah-Pretceille M. (ed.), *Les métamorphoses de l'identité*, Paris, Economica, 2006, p. 45.

⁸ *Ibid.*, p. 49.

⁹ André Reszler, art. cit., p. 29-32.

¹⁰ Michael Wintle, « European Identity and the Impact of Changes 1989/90 », dans Jamal Shahin J., Michael Wintle (eds.), *The Idea of a United Europe: Political, Economic and Cultural Integration since the Fall of the Berlin Wall*, Londres, MacMillan Press, 2000, p. 11-30.

¹¹ André Reszler, art. cit., p. 30-31.

Cet ensemble de principes et de valeurs a évolué au fil du temps en s'enrichissant des expériences singulières des différents États. Voyons maintenant quelle est la place qui leur est accordée aujourd'hui au sein d'un débat français sur l'identité.

Si je suis Française, suis-je Européenne ? Les traces d'une identité européenne dans le débat sur l'identité française

Le corpus sélectionné

Le corpus sur lequel porte nos analyses a été élaboré sur la base du site internet qui a servi de support pour le débat sur l'identité nationale qui s'est déroulé en France en 2009 et 2010. Les discours constitutifs de notre corpus ont été produits dans le cadre d'une situation de communication tout à fait particulière. C'est pourquoi il nous semble important de revenir brièvement sur les conditions historiques et politiques qui ont donné naissance à ce débat.

A la fin de l'année 2009, le gouvernement français propose à ses citoyens-ennes une réflexion sur le thème de l'identité nationale. Cette initiative correspond à l'une des promesses de campagne de celui qui était alors candidat à l'élection présidentielle, Nicolas Sarkozy. Cet engagement traduisait la volonté du futur Président de la République de renforcer le sentiment d'appartenance des citoyens-ennes français-es à la nation autour de valeurs communes.

Le 2 novembre 2009, Éric Besson, alors Ministre de l'immigration, de l'identité nationale et du développement durable, lance officiellement le Grand débat sur l'identité nationale. Les objectifs fixés par le ministre sont les suivants :

Ce débat doit tout d'abord favoriser la construction d'une vision mieux partagée de ce qu'est l'identité nationale aujourd'hui. Il doit aussi faire émerger, à partir de propositions mises en débat par les différents participants, des actions permettant de conforter notre identité nationale, et de réaffirmer les valeurs républicaines et la fierté d'être Français¹².

Le débat, qui se veut démocratique et touchant un public large, se déroule à la fois sous forme de rencontres dans les Préfectures de France et sur une plateforme virtuelle sous la forme d'un site Internet créé spécialement pour l'occasion¹³.

L'appel à discussion lancé à l'initiative du gouvernement français a mobilisé une partie importante de la population française et a eu de nombreux échos dans les journaux nationaux et étrangers¹⁴. Il s'agissait effectivement d'une occasion créant un espace de dialogue rare entre une instance de pouvoir et la communauté de citoyens-ennes. Cette tribune ouverte à la population française sur une thématique identitaire a bien sûr donné lieu à des analyses et

¹² Extrait du texte introductif d'Éric Besson présent sur la page d'accueil du site internet du débat, www.debatidentitenationale.fr

¹³ A la date de rédaction de cet article, le site en question a été fermé et n'est plus consultable en ligne.

¹⁴ Voir notamment l'éditorial consacré à cette question par le journal *Le Monde*, daté du 16 décembre 2009.

synthèses commanditées par le gouvernement¹⁵. Les suites données par le pouvoir à cet événement se sont tout de même révélées modestes, en raison principalement d'une polémique grandissante au sein de l'opinion publique sur les enjeux du débat. En tant que chercheuses et dans une volonté de distanciation avec la polémique, nous avons voulu tirer profit de cet exercice d'expression populaire peu commun pour étudier le regard de nos contemporains-es sur une question identitaire forte.

Le corpus d'étude que nous avons construit regroupe des contributions d'internautes mises en ligne sur le site internet du débat. Nous avons fait le choix de limiter notre recueil à la première journée de mise en ligne du site, la sélection obtenue ne se veut donc ni exhaustive ni représentative de l'ensemble du déroulement du débat et de ses évolutions au fil des jours. Nous avons cependant tenu à travailler sur un panorama des contributions rédigées dans la journée du 2 novembre 2009. Quatre plages horaires ont ainsi été retenues à intervalles réguliers pour la collecte des contributions : l'une débutant à 8h (heure d'ouverture du site), la seconde à 12h, la suivante à 16h, et la dernière à 20h. Le corpus ainsi constitué regroupe 187 contributions d'internautes assorties du pseudonyme déclaré par leurs rédacteurs-trices. Il fait l'objet d'une double analyse, à la fois quantitative et qualitative, visant à examiner la place occupée par la question européenne au sein de discours centrés sur une thématique nationale.

Le poids de l'Europe dans les discours

Bien que le débat soit centré sur une problématique strictement délimitée comme française, le texte de cadrage rédigé par Eric Besson aborde tout de même le thème de l'Europe :

Au moment même où l'Union européenne franchit une nouvelle étape de son intégration, et où la crise économique et financière internationale démontre combien la mondialisation rend l'avenir des Nations interdépendant, [ce débat] a pour objectif d'associer l'ensemble de nos concitoyens à une réflexion de fond sur ce que signifie, en ce début de XXI^e siècle, « être Français »¹⁶.

L'évocation de l'Union Européenne est ici purement contextuelle. La construction européenne trouve sa place dans le discours du ministre en tant que cadre temporel pour la réflexion sur l'identité nationale française, au même titre que la mondialisation. L'Europe est mentionnée en termes d'institution politique (« Union européenne ») plutôt qu'en termes de valeurs ou d'identité. Même si elle est présente, la question européenne occupe toutefois une

¹⁵ L'analyse principale est contenue dans le point d'étape du 4 janvier 2010 (disponible à l'adresse <http://www.immigration.gouv.fr/IMG/pdf/DPMICOM041010.pdf>), tandis qu'une synthèse du débat a été présentée par le Premier Ministre François Fillon lors de la conférence de presse du 8 février 2010, à l'issue d'un séminaire gouvernemental de clôture du débat.

¹⁶ Eric Besson, 2009, art. cit.

place marginale dans les propos du ministre. Examinons maintenant quelles ont été les réponses données par les internautes à la question posée par le pouvoir. Accordent-ils davantage de place à l'Europe dans leur questionnement sur l'identité française ?

Une première lecture du corpus vient confirmer la présence d'une préoccupation européenne dans les discours des Français et Françaises¹⁷. Comme le montre le tableau ci-dessous, la dimension européenne est présente dans dix-huit interventions sur le total des 187. Ce modeste échantillon révèle donc une présence réelle de l'Europe dans les discours des internautes lors du premier jour du débat.

Total de contributions analysées	187
Nombre de contributions mentionnant la dimension européenne (utilisation du nom « Europe », de l'acronyme « UE » ou de l'adjectif « européen »)	18
Nombre de contributions mentionnant une « identité européenne »	5

La proportion des contributions abordant le thème de l'Europe reste très minoritaire (de l'ordre de 10 %). On note cependant que l'Europe vient s'immiscer dans un débat national dont l'orientation a été strictement limitée à la question de l'identité française. Plus encore, une petite partie de ces contributions (cinq d'entre elles) comprend l'expression « identité européenne ». Les internautes sortent donc du cadre national qui leur a été proposé. Certains revendiquent même une identité européenne qui n'a pas été formulée par les instigateurs du débat. Ces premiers résultats font état de discours sur l'identité qui dépassent les frontières. On y voit poindre l'expression de sentiments d'appartenance à un ensemble plus vaste que celui de l'État-nation.

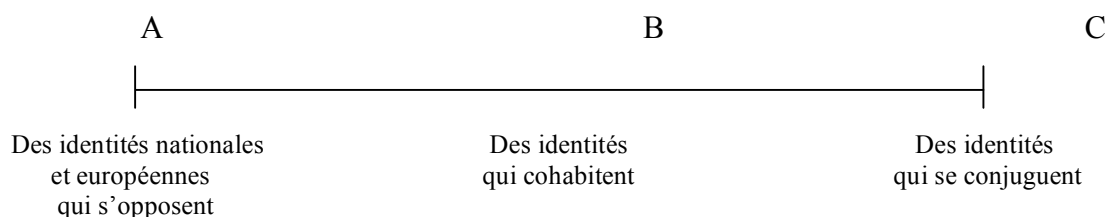
Identité nationale et identité européenne : quelles relations ?

Notre méthode consistait dans un deuxième temps à effectuer une lecture qualitative du corpus en sélectionnant uniquement les contributions faisant référence à l'Europe. Au sein de ces discours, différentes attitudes et représentations portant sur la notion d'identité se traduisent par des mises en mots variées. L'Europe, sa place et ses enjeux dans le questionnement identitaire font l'objet de traitements différents selon les énonciateurs-trices. En conformité avec le cadre théorique précédemment posé, nous envisageons ces différentes

¹⁷ En qualifiant les contributeurs de « français et françaises », nous postulons que la plupart d'entre eux possède la nationalité française, bien qu'il soit tout à fait envisageable que des personnes d'autres nationalités se soient exprimées sur le site internet en question.

postures à travers le prisme de l'identité. Comment identité nationale et identité européenne – toutes deux restant à questionner dans leurs contenus – s'articulent-elles ?

L'analyse des données recueillies révèle des grandes tendances dans les traitements parallèles des identités. Nous avons fait le choix de schématiser ces tendances sous la forme d'un continuum, s'appuyant sur deux pôles antagonistes A et C et comportant une étape intermédiaire B. Cette tentative de modélisation peut être représentée de la façon suivante :



Un examen plus détaillé de ces trois positionnements sur le continuum va nous permettre de mettre en évidence leurs caractéristiques propres. Ce sera également l'occasion de mettre en perspective les contenus donnés à l'identité européenne – quand celle-ci est conceptualisée – par les participant-e-s au débat.

Des identités qui s'opposent

La première tendance observée correspond à une vision unique et monolithique de l'identité. Pour ses partisan-e-s, la coexistence de plusieurs identités n'est pas concevable. Ils ou elles renvoient alors dos à dos l'idée d'identité nationale et celle d'identité européenne. Toutes deux s'excluent l'une et l'autre. [socaters]¹⁸ oppose ainsi le discours du pouvoir sur l'identité nationale avec la dynamique de construction européenne à laquelle celui-ci participe :

N'est-ce pas un peu paradoxal de parler d'identité nationale (à quoi devons-nous adhérer) alors qu'ils essayent de construire l'Europe et tentent de rapprocher soi disant tous les peuples du monde¹⁹.

L'utilisation des pronoms personnels « nous » et « ils » au sein d'une même phrase met en évidence un rapport de force entre les tenants du pouvoir et les citoyens-ennes. Cette opposition est soulignée par le choix du verbe « devoir » qui assimile la prétendue adhésion de la population à une soumission à l'autorité de ses dirigeants.

¹⁸ Nous référençons ici les auteur-e-s des contributions à l'aide du pseudonyme qu'ils se sont eux-mêmes attribués et que nous présentons entre crochets.

¹⁹ La reproduction d'extraits de contributions respecte la graphie utilisée par les internautes.

Dans la continuité de cette conception monolithique de l'identité, certain-e-s contributeurs-trices rejettent fortement l'idée même d'identité nationale. Non qu'ils ou elles contestent la réalité du sentiment d'appartenance à une communauté de personnes, mais ils/elles ne reconnaissent pas de validité à la dimension nationale. C'est le cas de [Bastien] qui revendique une identité européenne au détriment de la fierté nationale :

Se chercher une identité française s'est s'empêcher de se trouver une identité européenne ou humaine. Être fier de son identité nationale, s'est se sentir supérieur par rapport aux autres nationalités, c'est une idée qui flirte dangereusement avec le nationalisme, le chauvinisme et en fin de compte avec le racisme. Pour ma part je suis français de sol (le hasard d'être né en France), pourtant mon drapeau à 12 étoiles et mon hymne est celui de la joie de Beethoven. A mon enfant qui va naître Je lui dirai qu'il est européen [sic].

La dimension européenne est choisie comme recours face à une conception perçue comme trop étriquée de l'identité. Elle est d'ailleurs mise en lien avec une identité plus globale encore : celle de l'humain. Les entités sélectionnées par cet internaute pour représenter l'Europe sont le drapeau et l'hymne. Si on ne rejoint pas tout à fait l'« héritage partagé²⁰ » de Wintle, on trouve en revanche des objets à haute valeur symbolique qui témoignent d'un patrimoine commun.

Des identités qui cohabitent

Une seconde catégorie de contributions inclut des identités, toujours hermétiques les unes aux autres, mais qui peuvent cohabiter, coexister chez un même individu. Ce qu'il est intéressant de noter, c'est que ces différentes identités sont souvent hiérarchisées les unes par rapport aux autres. Ainsi l'identité nationale et européenne se retrouvent parfois en concurrence, favorisant l'une au détriment de l'autre.

L'exemple d'[Alexis W.] illustre la priorité donnée au niveau national :

Pour ma part, je suis d'accord avec le fait qu'on est européen, mais pour pouvoir être efficace au niveau européen, il faut déjà l'être au niveau national je pense. Ainsi, il faut donc répondre à cette question d'identité nationale afin d'éviter de nouveaux problèmes d'identité et d'enrayer les actuels [sic].

Tout en approuvant l'existence d'une appartenance européenne, cet internaute recentre sa préoccupation sur la question nationale à travers l'utilisation de la conjonction « mais ». La hiérarchie des priorités va dans le sens du cercle le plus restreint au cercle le plus large.

À l'opposé de cette attitude, [Nadège] semble privilégier un sentiment d'appartenance à l'Europe :

Bonjour, Je trouve importante le fait d'avoir un sentiment d'appartenance à une nation. [...] Je trouve néanmoins regrettable que nous n'ayons aucun débat de cette ampleur sur

²⁰ Michael Wintle, art. cit.

l'identité européenne. N'est ce pas court-circuiter ce dernier sujet en lançant au lendemain de l'adoption du traité de Lisbonne un débat national sur l'identité en française. Je me sent aujourd'hui plus européenne que française [sic].

En évoquant le traité de Lisbonne, celle-ci en appelle aux textes officiels supranationaux pour replacer l'Europe dans son rôle d'instance supérieure. Elle semble avoir intériorisé cette supériorité au niveau même de l'identité en recourant à un comparatif qui accorde à l'identité européenne une place première. De son côté, [Guillaume] rejoint ce point de vue en présentant l'Europe comme gardienne des valeurs. Il déclare ainsi que : « La France n'est plus la patrie des droits de l'homme... [Elle] écope chaque année d'une quarantaine de condamnations par la Cour européenne des droits de l'homme ». On retrouve ici la thèse de Reszler selon laquelle les droits de l'homme sont une valeur centrale de l'identité européenne. Ceux-ci semblent être ainsi passés d'une origine française à une prérogative européenne.

Des identités qui se conjuguent

Pour le troisième groupe d'internautes, l'identité ne peut être que « tatouée, arlequinée, métissée, tigrée » dirions-nous en reprenant Michel Serres²¹. C'est ce que [Natahlie] met en évidence dans sa contribution à travers un choix de termes comme « mélange », « mosaïque », etc. :

La France s'est construite dans le mélange des cultures : Romains, Francs, Visigoths, Maures, Italiens, Polonais, Maghrébins. Et, même si quelques politiques décident un jour que ça doit changer, ils ne pourront rien contre l'Histoire.

Dans ce cadre, il n'y a donc pas de place pour une hiérarchisation des sentiments d'appartenance identitaire. Ainsi l'identité européenne semble se faire une place dans les discours des citoyens-ennes, ceux-ci entrant en écho avec les conceptions élaborées par certains théoriciens de l'Europe.

On rencontre ainsi l'un des principes contradictoires sur lesquels l'Europe se fonde, notamment celui de l'unité et de la diversité :

ne pas oublier d'intégrer la dimension européenne et mondiale : le débat sur l'identité nationale doit nous permettre de nous positionner/différencier/singulariser par rapport aux autres nations mais il doit aussi nous permettre de tisser un lien avec les autres. Peut-être faudra-t-il aussi avoir un débat sur l'identité européenne. [fernandI] [sic]

Il est intéressant de remarquer le ton délibérément prescriptif de cette contribution mis en évidence à travers l'utilisation de l'impératif, du « il » impersonnel, et de verbes qui dénotent l'obligation comme « il doit », « doit », « il faudra ».

Certains contributeurs insistent sur les différents apports qui constituent le fond de l'Europe moderne, ce qui va de pair avec l'idée d'un projet commun :

²¹ Michel Serres, *Le Tiers instruit*, Paris, Gallimard, 1992, p. 5-15.

Être français, c'est se rattacher à une mémoire historique commune, "un riche legs de souvenirs" comme le disait Renan. Les grands personnages comme Voltaire, Jeanne d'Arc, Pasteur ou Charlemagne au même titre que les événements importants tels le Serment du Jeu de paume, la bataille de Bouvines ou la Libération font à la fois vivre la fierté d'être français, tout en nous unissant à l'histoire de l'Europe que nous partageons avec les autres peuples par delà les siècles et fonde notre projet commun. [Clovis]

En insistant sur l'union et le partage avec les autres peuples européens à travers l'utilisation réitérée de l'adjectif « commun » la contribution de cet internaute ne va pas sans rappeler la déclaration officielle formulée à l'occasion du cinquantième anniversaire du traité de Rome : « Nous le savons bien, l'Europe est notre avenir commun²² ».

Ce qui réunit les Européens, c'est également l'attachement à des valeurs communes telles que la solidarité. C'est ce qui apparaît à travers la contribution de [puce] où même l'Europe à laquelle elle fait implicitement allusion semble ne pas avoir de sens face à l'être humain :

Être français, italiens, belges, allemands et j'en passe, cela ne veut rien dire. Etre debout, pour vivre ou survivre à l'heure actuelle, voilà la définition de "l'être humain" d'aujourd'hui. M. Besson, soyons sérieux 5 minutes, n'y-a-t-il pas autre chose à penser en ce moment, ou beaucoup de personnes en France comme ailleurs n'y arrivent plus. Moi, je préconise l'entraide mondiale et non nationale. Arrêtez de penser DRAPEAU, et pensez AIDE [sic]

Notons aussi que nous avons relevé dans notre corpus seulement les contributions où apparaissent des liens conscientisés avec l'Europe. Pourtant, dans de très nombreuses contributions on peut repérer des discours sur des valeurs qui constituent le fondement de l'Union Européenne mais qui ne sont pas identifiées en tant que telles. Pourrait-on considérer que leur présence dans ce débat est due à des liens sous-jacents, non conscientisés avec l'Europe ?

Conclusion

Comment les Français vivent-ils cette double appartenance, à une nation et à l'Europe ? Comment pensent-ils leur(s) identité(s) ? En partant des commentaires des internautes, nous souhaitons nous pencher de plus près sur la question de l'identité européenne et ses articulations avec à une identité nationale.

Notre modeste corpus nous a permis de voir que le discours sur l'identité française pouvait occasionnellement dépasser le cadre national dans lequel il devait s'inscrire. À en croire [fernandI.] il est important de :

²² Formule prononcée par Angela Merkel, Chancelière allemande, le 25 mars 2007, citée par Jean-Marie Colombani, « L'identité européenne », *Le Monde*, le 26.03.2007.

ne pas oublier d'intégrer la dimension européenne et mondiale : le débat sur l'identité nationale doit nous permettre de nous positionner/différencier/singulariser par rapport aux autres nations mais il doit aussi nous permettre de tisser un lien avec les autres. Peut-être faudra-t-il aussi avoir un débat sur l'identité européenne ?

Cette prégnance de la dimension européenne au sein d'un débat sur l'identité nationale en France saurait-elle être considérée comme une manifestation de l'autorité symbolique de l'Europe ?

Nous avons tenté de formaliser nos premiers résultats dans un continuum qui articule les identités en présence en trois grandes tendances. La première met en évidence une opposition entre identité française et identité européenne. La seconde révèle une cohabitation des identités assortie d'une hiérarchisation entre elles. Celles-ci entretiennent un rapport inégalitaire, certains sentiments d'appartenance pesant plus que d'autres. La dernière tendance repérée propose une vision conjuguée et métissée des identités en jeu. Selon cette dernière, la notion d'identité est perçue comme plurielle, mosaïque, dynamique.

Ces quelques pistes interprétatives invitent à approfondir la notion même d'identité européenne. L'expression spontanée de ce sentiment européen de la part de citoyens-ennes français-es illustre le peu de prise que peut avoir le pouvoir sur l'adhésion à des valeurs. Si l'Europe des institutions est bien tangible, celles-ci ne suffisent pas pour construire cette Europe chère à Jean Monnet²³, qui souhaitait unir les hommes plutôt que de coaliser des États.

Bibliographie

ABDALLAH-PRETCEILLE M., « Le labyrinthe des identités et des langues », dans Abdallah-Pretceille M. (ed.), *Les métamorphoses de l'identité*, Paris, Economica, 2006, p. 38-51.

ALIGISAKIS M., « Y a-t-il une société européenne ? Pour une vision critique de la construction européenne », dans : Ghervas S., Guindani S. (eds.), *Penser l'Europe. Quarante ans d'études européennes à Genève*, Institut européen de l'Université de Genève, 2003, p. 49-56.

CAMILLERI C., « Identité et changements sociaux. Points de vue d'ensemble », dans : Tap P. (ed.), *Identités collectives et changements sociaux*, Toulouse, éditions Privat, 1979.

COLOMBANI J. M., « L'identité européenne », *Le Monde*, le 26.03.2007.

²³ Jean Monnet, *Mémoires. Nous ne coalisons pas des Etats, nous unissons des hommes*, Paris, Fayard, 1976.

JEANNOT C., TOMC C., TOTOZANI M., « Retour sur le débat autour de l'identité nationale en France : quelle(s) place(s) pour quelle(s) langue(s) », dans : Clerc S., Rispail M. (eds.), *Lidil*, n°44, *Langues, minor(is)ations et marginalisations*, Grenoble, Ellug, 2011, p. 63-77.

MARGARITO M., « Identités affichées, identités révélées », *ELA*, n°150, 2008, disponible sur http://farum.it/lectures/ezone_articles.php?id=71

MONNET J., *Mémoires. Nous ne coalisons pas des Etats, nous unissons des hommes*, Paris, Fayard, 1976.

NABLI B., *Identité nationale et participation à l'Union européenne*, 2009, tribune disponible sur <http://www.affaires-strategiques.info/spip.php?article2491>

RESZLER A., « L'identité européenne : regard rétrospectif », dans : Ghervas S., Guindani S. (eds.), *Penser l'Europe. Quarante ans d'études européennes à Genève*, Institut européen de l'Université de Genève, 2003, p. 29-32.

SERRE M., *Le Tiers instruit*, Paris, Gallimard, 1992, p. 5-15.

WINTLE M., « European Identity and the Impact of Changes 1989/90 », dans : Shahin J., Wintle M. (eds.), *The Idea of a United Europe: Political, Economic and Cultural Integration since the Fall of the Berlin Wall*, Londres, MacMillan Press, 2000, P. 11-30.